CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E190516** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2027**

ÉDITÉ LE 17/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/12/2020

Raison sociale : AUGE-ARTINO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/09/2024

Capital : 20 000

3 RUE DU BARRAGE
12430 VILLEFRANCHE-DE-PANAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ 891934416

Siret : 891 934 416 00019

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 850047953

Assurance Responsabilité Travaux :
VHV 2109VHVDC0000027

Assurance Responsabilité Civile :
VHV 2109VHVDC0000027

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 05 65 46 43 15 **Fax :**

Portable : 06 70 15 92 44

Responsabilité légale :
HOLDING E.M.L.C. (938 738 143) / ARTINO MICHEL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.peintre-artinomichel.fr/

E-mail : michel.artino@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 352 844 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	5	12/12/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		04/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/11/2026 12:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E190516** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2027**

ÉDITÉ LE **17/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/12/2020
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/09/2024
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ 891934416

Siret : **891 934 416 00019**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 850047953
Assurance Responsabilité Travaux :
VHV 2109VHVDC0000027
Assurance Responsabilité Civile :
VHV 2109VHVDC0000027
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **AUGE-ARTINO**

3 RUE DU BARRAGE
12430 VILLEFRANCHE-DE-PANAT

Téléphone : 05 65 46 43 15 **Fax :**
Portable : 06 70 15 92 44

Site Internet : http://www.peintre-artinomichel.fr/
E-mail : michel.artino@orange.fr

Responsabilité légale :
HOLDING E.M.L.C. (938 738 143) / ARTINO MICHEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/12/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/12/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	06/02/2024
o Isolation des combles perdus	06/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/11/2026 12:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.